

Procès-verbal

COLLEGE SANITAIRE

- ◆ Présents

Pr NGUYEN	Pr BERQUIN	Mme COUSIN
Mme CALONNE	Dr VASSEL	M. GOUVIN
Dr BERNARD	Dr DEKERLE	Dr HAGE
Dr BOURGOIS	Mme MESATFA	Mme LECTEZ
Mme VUILLAUME	Mme DELAMAERE	Dr GELLEZ

- ◆ Ont donné pouvoir OU délégation

Dr FLORET	Mme PORTAL	Dr LE GALLOUDEC
Dr VERMELLE	M. MORIN	Mme ELABDELLAOUI
Dr SUIRO	Dr LANCO	M. GIRARDIER

COLLEGE DU SECTEUR MEDICO-SOCIAL

- ◆ Présents

M. MASSE	M. DELREUX	M. GOBIN
Mme VUILLAUME	Dr DEKERLE	Mme ZAMPESE
M. ROBERT	M. DECAT	Mme DESENFANT
Mme MENACEUR	Mme GOKELAER	Mme DOTTE
Mme BOUCHE	Mme REGNAULT	Mme WARTELE
Mme KABARDJI	Mme SPYCHALA	M. HEBRARD

- ◆ Ont donné pouvoir

Mme HERMANT	Mme PETIT	Mme LECERF
M. LECLERCQ		

COLLEGE DES ASSOCIATIONS NON GESTIONNAIRES

- ◆ Présents

Mme REDINGER	M. DARRICAU	Mme MARS
M. HEBRARD	Mme BOUCHE	

- ◆ Ont donné pouvoir

Mme LE FOLL	Dr BODIN	
-------------	----------	--

INVITES

- ◆ Présents

Mme LETOMBE	Mme OSTYN	Mme BAUDUIN
Mme IVAIN	M. PINERO	M. BAYARD
Mme MESSIEN	Dr NEUT	Mme FENAIN
Mme DAUPHIN	Mme BOUCHE	Mme PENNEQUIN
Dr LEMAITRE	Mme VAN-LIERDE	

- ◆ Excusés

M. HYACINTHE	Dr GRAVELINE	
--------------	--------------	--

L'assemblée générale débute à 17H30

Validation du procès-verbal AGO 28 juin 2021

Lecture est donnée du compte-rendu de l'assemblée générale ordinaire du 28 juin 2021.

1ère résolution : procès-verbal du 28 juin 2021

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 28 juin 2021, l'approuve tel qu'il lui est présenté.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Rapport moral de Mme le Professeur Sylvie NGUYEN, administratrice

NeurodeV a une place unique et complémentaire dans la thématique spécifique des troubles du neurodéveloppement au milieu des PCO et DAC. Nous répondons à un vrai besoin avec notre complémentarité sanitaire et médico-sociale. Nous devons rester dans l'innovation et l'adaptation. Nous intervenons sur des situations complexes Troubles du Neurodéveloppement avec une réorientation vers les PCO lorsque cela est nécessaire. Pour rappel, nous venons également en appui des PCO selon les ressources médicales.

NeurodeV est maintenant bien implanté sur l'ensemble des Hauts-de-France. Les comités de suivis locaux sont relancés.

Nous avons des retours positifs des capsules vidéo sur notre site et nous remercions les professionnels qui participent à la réalisation de celles-ci. Nous continuons en parallèle les formations en présentiel. Notre organisme de formations se porte plutôt bien.

Le terme « réseau » va disparaître. A partir du 26 juillet 2022, NeurodeV deviendra une Plateforme Régionale d'Expertise, de Ressources, d'Accompagnement et de Coordination (PRERAC). Nos missions restent identiques avec cependant un changement de logiciel informatique envisagé.

Rapport d'activité

Pour rappel

NeurodeV propose :

- Un appui à la coordination du parcours grâce aux coordinatrices locales pour les familles perdues dans la « jungle » des dispositifs.
- Des réunions cas complexes avec une expertise neuropédiatrique et des liens avec les MDPH.
- Un appui au diagnostic avec la mise à disposition de neuropsychologues dans les CHG pour travailler en collaboration avec les neuropédiatries.
- Un lieu d'échanges et de rencontres pour les professionnels, à l'échelle d'un territoire, grâce aux Comités de Suivi Locaux (réunions thématiques autour de la coordination du parcours de soin).

Comment nous contacter ?

Grâce au numéro de téléphone unique pour l'ensemble de la région

03.20.97.97.91

Qui peut nous solliciter ?

Les familles, les professionnels et l'ensemble de nos partenaires sur la région Hauts-de-France afin de les accompagner sur la complexité d'une situation (3^{ième} niveau d'expertise).

Dès lors où le dossier de l'enfant/adolescent est complexe, l'expertise des neuropédiatres est sollicitée en réunion de concertation pluridisciplinaire (RCP).

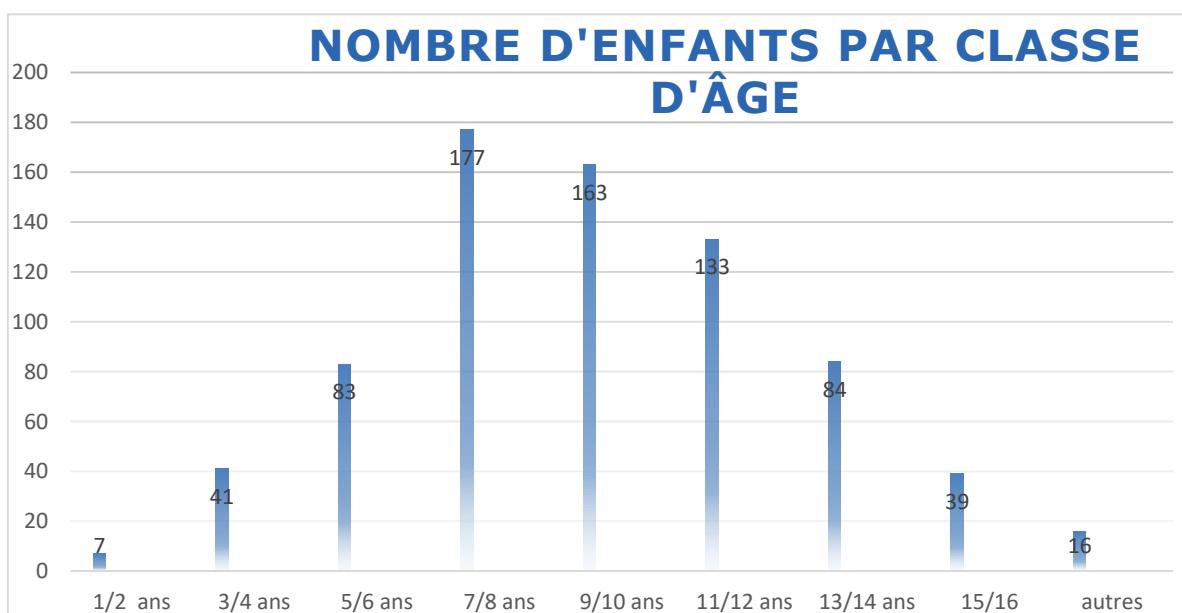
Activité en 2021 :

743 accompagnements en file active/**2.4** ETP Coordinatrices Locales Hauts-de-France.

205 bilans neuropsychologiques ont été réalisés au niveau régional : 188 en gestion libre pour 6 Centres Hospitaliers du Nord-Pas-de-Calais (HdJ) et 17 bilans neuropsychologiques ont été effectués par les neuropsychologues sur prescription des neuropédiatres dans le cadre des Réunions de Concertation Pluridisciplinaire.

Activité 2018 – 2021				
	2018	2019	2020	2021
Consultations neuropédiatriques	8	2	5	6
Bilans neuropsychologiques	147	186	153	205
Accompagnement en file active	668	689	633	743

Si on analyse ces données liées à l'âge des enfants/adolescents, elles mettent en évidence l'interpellation des familles pour leur enfant alors qu'il est soit en ESMS, soit à l'école élémentaire : cycle des apprentissages fondamentaux et cycle de consolidation. Par rapport à 2020, on constate une légère augmentation du nombre d'enfants sur la tranche d'âge 7/10 ans.



Animation des territoires

21 Comités de Suivi Locaux en 2021 :

- Ces Comités de Suivi Locaux ont réuni variablement entre 10 et 25 personnes.

Au-delà de vouloir refaire un point sur le parcours de soin TND du territoire, la préoccupation majeure de l'ensemble des participants aura été de :

- Refaire un point sur les dispositifs existants ou à venir (PCO, DAC, Communautés 360, rappel des missions des PCPE etc.)
- Savoir comment interpeller NeurodeV pour les dossiers complexes qui nécessitent souvent un avis médical spécialisé, dans l'urgence.

Des partenariats effectifs

Pluridisciplinarité, transversalité et coordination autour des situations complexes :

- 83 rencontres partenariales Haut-de-France dont 33 en ex-Picardie
- Avec la neuropédiatrie du CHU de Lille
- Le Centre Régional de Diagnostic des Troubles d'Apprentissage (CRDTA)
- Le Centre de Référence des Troubles du Langage et des apprentissages (CRTLA)
- Le Centre de Référence des Maladies Rares (CRMR)
- Le Centre Ressources Autisme (CRA)

Les Ressources Humaines, nous constatons en 2021 :

- Une démission en avril et mai 2021 (CDI→Convention de coopération)
- Des mouvements du personnel conventionné ont été constatés en 2021
- Arrivée de la coordinatrice régionale nord en mai 2021
- Arrivée du Dr SUIRO, neuropédiatre mise à disposition (sud région) en mars 2021
- Arrivée de la psychologue spécialisée en neuropsychologie Mme DEBUREAUX (sud région) en février 2021

Le choix a été fait de remplacer les deux coordinatrices salariées par deux coordinatrices sous convention de coopération. L'objectif étant d'harmoniser les statuts des coordinatrices sur l'ensemble de la région, de renforcer le lien avec le médico-social et d'avoir une certaine souplesse quant aux recrutements, possibilités associatives pour un maillage territorial fort.

Des projets concrétisés...

Un nouveau site internet à la rentrée 2021 avec un annuaire des professionnels pour chacun des territoires, un agenda avec les grandes dates, des vidéos alimentées par nos partenaires pour informer et éclairer les familles.

Une plateforme en ligne de formation/sensibilisation aux troubles du neurodéveloppement : par qui ? Les neuropédiatres, l'équipe du Dr Lemaitre (CRDTA), les neuropsychologues NeurodeV.

La certification Qualiopi pour notre organisme de formation en décembre 2021.

Les perspectives

Le 26 juillet prochain, nous serons donc une PRERAC (Plateforme Régionale d'Expertise, de Ressources, d'Accompagnement et de Coordination), il faudra accompagner l'équipe NeurodeV vers un logiciel commun avec les DAC.

Suite aux 8 soirées de sensibilisation PCO organisées par l'URPS, destinées aux médecins de première ligne, nous renforcerons notre soutien aux Plateformes de Coordination et d'Orientation puisque nous réorientons vers les PCO et venons en appui sur sollicitations.

Par le biais des CSL, nous continuerons également à renforcer les collaborations avec les MDPH et nos collègues de l'Education Nationale.

2^{ème} résolution : rapport moral et rapport d'activité

L'assemblée générale, après avoir entendu les différents rapports, approuve les rapports tels qu'ils lui ont été présentés.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Rapport du trésorier

La présentation des comptes annuels et les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent. Le rapport est remis à l'ensemble de l'assemblée.

A la clôture des comptes, au 31/12/2021, nous constatons : Un résultat excédentaire de +22 616,09 euros (3.649,53 euros sur le Dossier Gestion Libre et 18.966,56 euros sur le Dossier Formation).

Sur proposition du comité de pilotage, nous envisageons donc :

- L'affectation en report à nouveau des +22 616,09 euros
- Un placement en fonds dédiés de 275 K€ (dont 74 € pour le dossier encadré et 18 K€ pour le dossier en gestion libre pour l'année 2021 pour financer divers projets).

Rapport et renouvellement du Commissaire aux comptes

M. Matthieu PINERO, commissaire aux comptes, associé au sein du cabinet KPMG nous rappelle que le commissaire aux comptes a un rôle d'éclairage et de conformité des comptes. M. Pinero donne lecture de son rapport et certifie que les comptes sont réguliers et sincères.

3^{ème} résolution : rapport du trésorier et rapport du commissaire aux comptes

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du trésorier, Monsieur Bruno MASSE, du rapport du commissaire aux comptes, M. PINERO et après avoir pris connaissance des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021, approuve les rapports tels qu'ils lui ont été présentés.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Affectation du résultat

4^{ème} résolution : affectation du résultat

Sur proposition du comité de pilotage, l'assemblée générale décide d'affecter le résultat de l'exercice 2021 qui se solde par un excédent de 22 616,09 € en report à nouveau.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Renouvellement du tiers sortant du comité de pilotage

Collège du secteur sanitaire :

1 médecin de CAMSP de la région Hauts-de-France

Sortant Mme le Dr Béatrice DEKERLE - 1 candidature : Dr DEKERLE

1 médecin des services de rééducation de la région Hauts-de-France

Sortant Mme le Dr Marie-Céline GELLEZ - 1 candidature : Dr GELLEZ

Suite au départ de la Directrice du GHSC Mme Delmotte, pour d'autres fonctions, le poste d'1 Directeur de Centres Hospitaliers Généraux du nord de la Région Hauts-de-France est vacant, libre de candidature. A ce jour, nous avons la candidature de Mme MESATFA – Directrice-Adjointe qui représente le CHAM.

Le poste de secrétaire du bureau sera à pourvoir lors de notre prochain comité de pilotage.

Résultat du vote :

- Mme le Dr Béatrice DEKERLE représentante d'un médecin de CAMSP de la région Hauts-de-France.
- Mme le Dr Marie-Céline GELLEZ représentante d'un médecin des services de rééducation de la région Hauts-de-France.
- Mme MESATFA représentante d'un Directeur de Centres Hospitaliers Généraux du nord de la Région Hauts-de-France

Collège du secteur médico-social : 2 postes à pourvoir, 2 représentants d'Associations gérant des ESMS

Sortant APEI d'Hazebrouck : M. Emmanuel GOBIN

Sortant Autisme et Famille : Mme Delphine DOTTE

3 candidatures : M. GOBIN, Mme DOTTE et Mme ZAMPESE pour l'ADSEAO

Résultat du vote :

- APEI d'Hazebrouck représentée par Monsieur Emmanuel GOBIN
- Autisme et Famille représentée par Madame Delphine DOTTE

Collège des associations non gestionnaires : 1 poste à pourvoir, 1 représentant d'association de professionnels

Sortant Parlons-en ! : Mme Sophie LE FOLL

1 candidature : Mme LE FOLL

Résultat du vote :

- PARLONS-EN ! représentée par Madame Sophie LE FOLL

La séance est levée à 19h